

**Rubrique:** Economie, travail et éducation  
**Sous-rubrique:** Autorisation hôtellerie et restauration  
**Date de publication:** KABVS 16.05.2024  
**Visible par le public jusqu'au:** 16.08.2024  
**Numéro de publication:** AR-VS05-0000001089

**Entité de publication**



Ville de Sion - Service de la sécurité publique, Rue de Loèche 34, 1950 Sion

## **Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Hongyan Zhang, Sion**

**Bénéficiaire de l'autorisation**

Madame Hongyan Zhang

**Délivrance d'une autorisation d'exploiter – changement d'exploitant, d'enseigne et d'horaire**

Conformément aux dispositions de la Loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Sion porte à la connaissance du public que Madame Hongyan Zhang, domiciliée à Leukerbad, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacement : Parcelle 601, avenue de la Gare 25, 1950 Sion

Terrasse : 160 m<sup>2</sup> sur domaine privé

Ancienne enseigne : Le Dalia

Nouvelle enseigne : Au Magnolia

Prestations : Vente de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place, à emporter ou à livrer

Ancien horaire d'exploitation : Tous les jours de 07h00 à 23h00

Nouvel horaire d'exploitation : Tous les jours de 07h00 à 24h00

Prise de l'activité : Dès décision du conseil

**Moyen de droit / Consultation**

Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par pli recommandé à la Ville de Sion,

Service de la sécurité publique, rue de Loèche 34, 1950 Sion, dans les 30 jours à dater de la présente publication.

**Point de contact**

Ville de Sion - Service de la sécurité publique  
Rue de Loèche 34  
1950 Sion

**Délai**

Expiration du délai: 15.06.2024